

## PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)

### Assurer la continuité et la résilience de vos activités

Lorsque qu'une entreprise est victime d'un sinistre ou d'un événement interne ou externe pouvant lui être préjudiciable, elle se retrouve en situation de crise. Parce que l'entreprise, qu'elle soit internationale ou non, et quelle que soit sa taille et son domaine d'activité, doit honorer ses promesses clients, répondre à des obligations réglementaires, rester « visible » et assurer la pérennité de ses affaires, il est nécessaire de mettre en place un Plan de Continuité d'Activité (PCA).

En combinaison avec un plan de gestion de crise, un PCA doit permettre à l'entreprise d'avoir une résilience optimale face à une crise et d'obtenir des conditions favorables en termes d'assurance Pertes d'Exploitation.

#### Résilience :

capacité d'une entreprise à « rebondir » suite à une crise.

### Vos enjeux : assurer la pérennité de votre entreprise en cas d'interruption d'activité

Une entreprise, pour fonctionner correctement, s'appuie sur différentes ressources. La disparition ou l'altération de l'une d'entre elles peut remettre en cause tout le processus de l'entreprise. L'objectif du Plan de Continuité d'Activité (PCA) est de permettre à l'entreprise de poursuivre son activité en mode dégradé.

#### Ressources

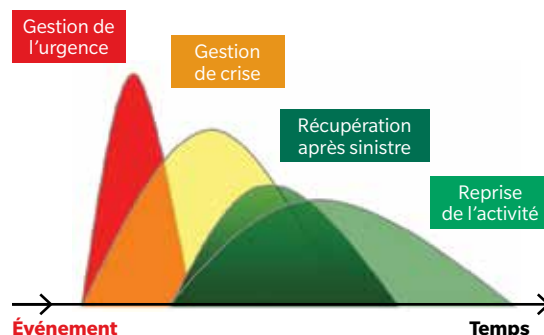
|  |
|--|
| <b>Hommes</b>  |
| <b>Applications informatiques</b>                    |
| <b>Utilités (réseaux, électricité, télécoms,...)</b> |
| <b>Locaux / infrastructures</b>                      |
| <b>Fournisseurs</b>                                  |
| <b>Produits</b>                                      |
| <b>Documents</b>                                     |

#### Vous êtes-vous demandé... ?

- ▶ Que faites-vous si 50% de votre personnel est malade (pandémie grippale) ?
- ▶ Pouvez-vous continuer à travailler sans vos outils informatiques ?
- ▶ Que se passe-t-il si vous n'êtes plus alimenté en électricité ?
- ▶ Quelles conséquences si votre siège social disparaît ?
- ▶ Savez-vous honorer vos commandes si votre fournisseur principal ne vous livre plus pendant une semaine ?
- ▶ Que faites-vous si un risque identifié pour la santé humaine implique un de vos produits ?
- ▶ Pouvez-vous continuer à travailler sans documents papier ?

### Notre approche : le PCA, une démarche complémentaire à la gestion de crise

Les éléments constitutifs du PCA



#### L'élaboration d'un PCA comprend 5 étapes :

- identification des processus de l'entreprise,
- hiérarchisation de la criticité desdits processus,
- identification des ressources associées (hommes, applications informatiques...),
- identification des scénarios impactants,
- rédaction du PCA.

## CONCRÈTEMENT



### Laboratoire pharmaceutique

*Un laboratoire pharmaceutique produisant des médicaments en flux tendus doit faire face à une problématique complexe. Si sa chaîne de production est interrompue, l'ensemble de la chaîne logistique est touchée et la distribution du médicament au client est très perturbée.*

**→ Marsh identifie les vulnérabilités de cette société et propose des plans d'actions lui permettant de faire face à une éventuelle interruption d'activité. Cette démarche rassure le principal client du laboratoire et renforce ainsi leurs relations commerciales.**



### Solvency II

*Une société d'assurance est soumise à un environnement de plus en plus contraignant et exigeant : les nouvelles réglementations telles que Solvency II et les règles de transparence financière. La conjonction de ces facteurs poussent cette société à vouloir mettre en place une stratégie de continuité pour ses processus sensibles.*

**→ Avec le concours des équipes Marsh, la société identifie à la fois les processus critiques pouvant avoir un impact majeur sur son activité en cas d'interruption, et les délais d'interruption maximum autorisés (DIMA) liés. Une fois cette première étape réalisée, le PCA est élaboré en tenant compte notamment des contraintes organisationnelles, réglementaires et techniques.**



### Secteur de l'électronique

*Un grand groupe international opérant dans le secteur de l'électronique fait appel à Marsh pour mettre en place un Plan de Continuité d'Activité cohérent avec l'ensemble de son organisation et intégrant les 12 sites du groupe en Europe, Asie et Amérique.*

**→ L'approche de Marsh, consistant à réaliser des plans de continuité pour les principaux sites tout en définissant parallèlement une politique globale à l'échelle du groupe, permet de transférer aux différents sites et collaborateurs les connaissances nécessaires et des livrables de qualité, garantissant un processus durable et parfaitement intégré. Ce projet permet à notre client d'aborder et de traiter les principales problématiques techniques et opérationnelles rencontrées. L'une des divisions du groupe peut également présenter son PCA à certains de ses clients ayant exprimé de fortes exigences en la matière.**

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Marsh est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques.

Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes.

MARSH S.A.S. – Société de courtage d'assurances. Société par Actions Simplifiée.

Capital 5.807.566,00 Euros. RCS Nanterre : 572 174 415. N° ORIAS 07 001 037 – [www.orias.fr](http://www.orias.fr).

N° TVA intra-communautaire : FR 05 572 174 415.

Siège social : Tour Ariane – 5, place des Pyramides – 92800 Puteaux. Assurance de responsabilité civile professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances.

Direction Communication et Marketing 1312. © Tous droits réservés Marsh S.A.S. 2013.

## LES ATOUTS MARSH RISK CONSULTING

Une équipe internationale spécialisée en continuité d'activité, permettant un benchmark par secteur d'activité et un déploiement international de nos prestations.

De nombreuses références notamment dans l'organisation de grands événements sportifs, les banques / assurances et les secteurs de l'agroalimentaire, la chimie / pharmacie, et l'industrie.

Une approche complète permettant la compréhension, l'évaluation et le traitement global des risques, en tenant compte de la stratégie de l'entreprise.

Pour plus d'information,  
un numéro unique :

**01 41 34 56 56**

Marsh est présent à :

**Paris La Défense**  
**Aix-en-Provence**  
**Bordeaux**  
**Lille**  
**Lyon**  
**Orange**  
**Toulouse**

[www.marsh.fr](http://www.marsh.fr)